

Réf: Dossier 320576

Avis de constitution

SOCIETE « SAMO SECURITY »

Siège Abidjan, Adjamé, non loin de la pharmacie  
saint michel, 03 BP 2755 Abidjan 03, Lot 273, Ilot : 28,  
Section : BX, Parcelle:118, Lot 273, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMO SECURITY »

Objet : LA GARDE RAPPROCHEE, A VIDEO SURVEILLANCE, INSTALLATION DE SYSTEME DE SECURITE, LA BRIGADE CYNOPHILE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :  
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, non loin de la pharmacie saint michel, 03 BP 2755 Abidjan 03, Lot 273, Ilot : 28, Section : BX, Parcelle:118, Lot 273, Ilot 28

Dirigeant(s) M OUATTARA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06127 du 21/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36810/GTCA/RC/2024 du 21/06/2024

